



19^{ES} JOURNEES NATIONALES D'ETUDE « Elus, Santé Publique & Territoires »

« Habitat et santé mentale », les 12 et 13 Décembre 2017

Bibliothèque municipale de l'Alcazar, Marseille

ARGUMENTAIRE

La problématique « habitat et santé mentale », maintes fois ainsi formulée, continue d'alimenter les préoccupations des acteurs en présence. Malades, soignants, élus, organismes de logement et tutelles du soin et de l'action sociale tentent de trouver ensemble les modalités d'un meilleur travail commun.

La prégnance de cette question aujourd'hui tient à une sorte d' « alignement des planètes » de questionnements, liés entre eux ou distincts, qui affectent ces différentes sphères :

- Le secteur psychiatrique, tel qu'il avait été conçu au départ, se proposait de sortir les patients hospitalisés dans la ville, et de favoriser le soin ambulatoire, donc de soigner des personnes logées. Mais cela supposait que la question du logement soit traitée, or c'est une question sur laquelle le secteur du soin n'a que très peu de poids. La programmation du logement, son adaptation (géographique, financière...) est opérée par les villes, les organismes HLM, et l'Etat.

De façon connexe, le « médico-social », tel que conçu aujourd'hui, c'est à dire articulant autour de la personne malade, les notions de soin et de lieu de vie, apporte de nouvelles solutions sans toutefois convenir à toutes les situations impliquant de la « souffrance psychique », dont chacun peine à définir les contours et la nature de l'accompagnement qu'elle suppose.

- Dans le même temps, ces grandes modifications sociales et institutionnelles ont affecté les organismes de logement. Même s'ils ne l'ont pas formulé comme étant explicitement liées à ce « premier virage ambulatoire » que fut la création du secteur, les bailleurs ont observé peu à peu la modification des caractéristiques des locataires

de leur parc. De plus, pour les organismes de logement, la conception même de leur rôle social et de leurs missions, a considérablement varié depuis l'« invention » du logement social. Opérateur d'hygiène mentale historique, il s'est peu à peu déplacé vers des fonctions de bâtisseur immobilier. Il s'interroge à nouveau aujourd'hui et ces deux centres de gravité.

- Un troisième aspect qui traverse cette double évolution est liée à l'irruption de nouvelles conceptions du soin et de l'accompagnement. Elle met à jour une série de tensions liées à l'importance contemporaine donnée à la notion de *choix* de l'individu et à la notion de *projet personnel*, tant du côté du projet de soin et d'accompagnement que du parcours résidentiel.

Au cœur de cette réalité complexe et multifactorielle, les élus locaux sont directement concernés par l'appréhension locale de ces questionnements et par la démarche de coordination des acteurs territoriaux. Eclairés par des éléments de connaissance issus de la recherche et des expériences locales et nationales, les élus doivent se positionner, décider et agir avec les autres partenaires locaux pour répondre au mieux aux besoins et attentes de leurs concitoyens, malades et non-malades.

Les Journées nationales d'étude de l'association « Elus, santé publique & territoires », organisées cette année sur deux jours, les 12 et 13 décembre 2017, à Marseille, se proposent ainsi d'interroger ces différents champs qui entrent en résonance, de nourrir la réflexion commune aux différents acteurs locaux impliqués et d'aller vers la formulation de recommandations pour que la problématique « Santé mentale et habitat » soit appréhendée collectivement de manière plus pertinente et cohérente.

Les 19èmes Journées nationales d'étude d'ESPT sont organisées avec le soutien financier du Ministère des Solidarités et de la Santé-Direction Générale de la Santé, du Commissariat Générale à l'Égalité des Territoires (CGET) et de Santé publique France.

PROGRAMME PROVISOIRE

12 décembre

9H – 10H

Introduction

Laurent El Ghozi, Président d'Elus, santé publique & territoires (ESPT)

Patrick Padovani, Adjoint au maire de Marseille, Santé, Hygiène, Toxicomanie, Sida et Handicap - Administrateur d'ESPT

Marie-Emmanuelle Assidon, Préfète déléguée à l'égalité des chances des Bouches du Rhône

Claude D'Harcourt, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé PACA (sous réserve)

10H – 10H30

Ce qu' « habiter » veut dire...

Retour sur la construction du film documentaire « Toit et moi » avec des usagers de la psychiatrie et des équipes de soin, en présence de la réalisatrice **Séverine Mathieu**, de l'assistante **Aurore Plaussu**, de **participants à l'atelier cinéma de l'association dis-FORMES**

----- TABLES-RONDES -----

10H30 – 12H 30

Habitat et santé mentale, une vieille histoire ?

Animateur : **Patrick Padovani**, Adjoint au maire de Marseille, Santé, Hygiène, Toxicomanie, Sida et Handicap – Administrateur d'ESPT

- Témoignage d'une équipe de secteur
Halima Zeroug-Vial, Médecin Psychiatre, Directrice de L'Observatoire Santé mentale Vulnérabilités et Sociétés (ORSPERE-SAMDARRA)
- Témoignage d'un élu
Laurent El Ghozi, Conseiller municipal de Nanterre délégué Ville universitaire – Président d'ESPT
- Témoignage d'un bailleur social
Alain Prévost, Expert Union Sociale pour l'Habitat (USH)
- Histoire du secteur : qu'est ce qui n'a pas (assez) marché ?
Nicolas Henckès, Sociologue et chargé de recherche CNRS, rattaché au Centre de Recherche, Médecine, Sciences, Santé mentale, Société (Cermes3)

12H30-14H Déjeuner libre

14H – 17H30

Quid est l' « innovation » ?

Animatrice : **Alexandra Fourcade**, Adjointe au maire de Neuilly-sur-Seine déléguée à la santé et à la dépendance – Administratrice d'ESPT

- Fondation de France : retour d'expérience sur 5 années de financement de projets innovants
Karine Pouchain-Grépinet, Coordinatrice du Comité Vie sociale et maladie psychique
- Zoom sur trois « projets innovants »
 - ❖ Évaluation de l'Intermédiation locative Santé mentale (IML SM), Marseille
Célia Chischportich, Consultante, Bureau d'étude Regards Santé
 - ❖ Où loger l'incurie ?
Adrien Pichon, Psychologue, Observatoire Santé mentale Vulnérabilités et Sociétés (ORSPERE-SAMDARRA)
 - ❖ Un chez soi d'abord – **Pascale ESTECAHANDY**, Coordinatrice technique nationale du programme DIHAL
- Innovation ou retour aux sources ?
Magali Coldefy, Maître de recherche IRDES, docteur en géographie
- Les financements comme leviers de l'innovation ?

17H30-18H

Conclusion

Alain Ehrenberg, Président du Conseil National de la Santé Mentale

19h30

Réception à l'Hôtel de Ville de Marseille

13 Décembre

9H – 9H30

Transition

Marianne Auffret, Adjointe au maire de Paris 14^{ème} déléguée à l'Urbanisme et la Santé – Vice-présidente d'ESPT

9H30 – 13H

« **Aller vers** » : **Qui ? Comment ? Pourquoi ?**

Animatrice : **Riva Gherchanoc**, Adjointe au maire de Montreuil déléguée à la santé, à l'égalité femme / homme, à la lutte contre les violences faites aux femmes et à la lutte contre les discriminations – Membre d'ESPT

- Pourquoi une Association francophone des équipes mobiles ?
Laure Zeltner, Psychiatre, Présidente de l'Association francophone des équipes mobiles
- Témoignage sur l'intervention des équipes de psychiatrie au domicile des personnes.
Pourquoi, Comment ?
Martine Barrès, Médecin de Santé publique
- De la mobilité dans le logement accompagné
Sylvie Emsellem, Chargée de mission problématiques et partenariat, UNAF0
- Regard sur l'engagement de familles et aidants familiaux
Bruno Voyer, Administrateur Espérance Hauts de Seine (Bagneux, filiale de l'UNAFAM - Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)
- Enjeux de la visite à domicile
Anne Quintin, Sociologue, chef de service Equipe Mobile Aurore

13H-14H30 Déjeuner libre

14H30 – 17H

« **Articuler les acteurs** », c'est à dire ?

Animatrice : **Ragnia Chabane**, Conseillère municipale de Mons en Baroeul déléguée à la Politique de la ville, la sécurité et la citoyenneté – présidente du CISSMC (Conseil Intercommunal de Santé, Santé Mentale et Citoyenneté)

- Organiser les acteurs à l'échelle du territoire : une synthèse des expériences développées dans des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)
Pauline Guézennec, Chargée de mission CCOMS Lille
- Développer la coopération entre les acteurs d'un territoire de proximité
Dominique Testart, Administrateur du GCSMS Coordination Marseillaise Habitat et Santé Mentale
- Programmer du logement accessible aux personnes en souffrance psychique: leviers et contraintes
Michèle Attar, Directrice générale Toit et joie
- Quelle place pour les citoyens concernés dans la coordination des acteurs ?
Un.e représentant.e du Conseil National Consultatif des Personnes Accompagnées (sous réserve)
- Quelle place pour les acteurs institutionnels dans l'amélioration des parcours de vie des personnes en souffrance psychique ?
Anne-Sophie Lavaud, Adjointe au Directeur délégué à l'autonomie, Référente Santé mentale, Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

17H – 17H30

Vers des recommandations

Marianne Auffret, témoin

17H30

Conclusion

Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé (sous réserve)

Patrick Padovani

Laurent El Ghazi